



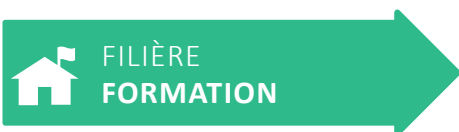
# VOUS AVEZ UN PROJET D'AVENIR ?

Vous vous êtes engagé dans une mission d'intérêt général, en volontariat ou bénévolat de longue durée, **l'Institut de l'Engagement vous aide à reprendre une formation, trouver un emploi ou créer votre activité.**

**Quel que soit votre parcours, avec ou sans diplôme, vous pouvez devenir lauréat de l'Institut de l'Engagement.**

## QU'EST-CE QU'ÊTRE LAURÉAT DE L'INSTITUT DE L'ENGAGEMENT ?

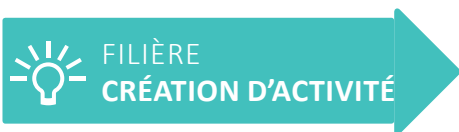
Être lauréat de l'Institut de l'Engagement vous permet de bénéficier d'un accompagnement à distance, individualisé, par des professionnels, pour :



**Mener à bien** votre projet de formation en bénéficiant de voies d'admission spécifiques au sein de nos écoles partenaires, d'un soutien financier et d'un suivi.



**Préciser et renforcer** votre recherche d'emploi en accédant à un réseau d'entreprises et associations partenaires.



**Structurer et développer** votre projet de création en bénéficiant de l'expertise de professionnels, d'un suivi régulier, d'un soutien financier.



Vous participerez aux **UNIVERSITÉS DE L'ENGAGEMENT** de l'Institut : conférences de personnalités de premier plan sur les grands enjeux du monde contemporain ; ateliers pour muscler votre projet ; rencontres entre lauréats.



Un **PARRAIN** vous conseillera et vous accompagnera dans votre projet.

Après une année à l'Institut  
**92% de succès**

 Formation  
Année validée

 Emploi  
CDI ou CDD de plus de 6 mois

 Création d'activité  
Progression du projet

Pensez-vous que votre projet sera  
facile à réaliser ?

Réponse des lauréats

À l'entrée à l'Institut

Oui à **30%**

Après accompagnement par l'Institut

Oui à **75%**



- Vous avez commencé un Service Civique Français ou d'un pays de l'Union Européenne, un Service Volontaire Européen, un Volontariat de Solidarité Internationale\*
- OU**
- Vous êtes âgé de 16 à 29 ans et avez effectué un engagement non salarié, consistant et de longue durée auprès d'un organisme à but non lucratif.

Votre dossier de candidature présente :

- votre personnalité, votre motivation ;
- votre mission de volontariat ;
- votre projet d'avenir.

Il devra être complété par le témoignage :

- de votre tuteur de mission ;
- d'une autre personne qui vous connaît et connaît votre projet.

**Vous pouvez vous faire aider dans la rédaction de votre dossier.**

**Quel que soit votre parcours, avec ou sans diplôme, vous pouvez devenir lauréat de l'Institut de l'Engagement.**

<http://www.engagement.fr>

## DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER EN LIGNE

Rendez-vous sur notre site pour consulter le règlement de candidature.

### Les lauréats répondent à vos questions

Vous voulez en savoir plus sur l'Institut de l'Engagement ou recevoir des conseils pour votre candidature ?

Des lauréats de votre région répondent à vos questions :

[www.engagement.fr/candidats/procedure-dadmission/](http://www.engagement.fr/candidats/procedure-dadmission/)